

St Raphaël, le 30/05/2020

Le Principal

Aux

Parents d'élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

## **Objet : Reprise progressive des cours au collège Alphonse Karr suite au confinement**

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que je reviens vers vous pour vous informer des modalités de reprise progressive des cours à compter du **lundi 08 juin 2020 pour les élèves des classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>**. En espérant que ce courrier vous trouve en bonne santé, vous et vos proches !

**Rappel :** A partir du lundi 08 juin, les parents des élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> ont le choix entre permettre à leur enfant de poursuivre sa scolarité totalement à distance (formule distancielle) ou de lui permettre de revenir au collège pour une partie de ses horaires de cours (formule présentielle). Dans tous les cas, l'instruction reste obligatoire.

**Protocole sanitaire :** Un protocole sanitaire strict propre au collège Alphonse Karr a été établi conformément au protocole national et précise les modalités pratiques de réouverture. Ce protocole a été présenté le jeudi 14 mai à la commission d'hygiène et sécurité puis le vendredi 15 mai au conseil d'administration de l'établissement. Il repose sur cinq fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique
- l'application des gestes barrière
- la limitation du brassage des élèves
- le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- la formation, l'information et la communication

Pour en savoir plus, vous pouvez visionner la vidéo à l'adresse suivante :  
<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

Parmi les mesures les plus importantes : Port du masque obligatoire pour les élèves et les adultes – 12 élèves au maximum dans chaque classe – les parents n'ont pas accès à l'établissement – Les élèves restent dans la même salle toute la demi-journée, ce sont les professeurs qui changent de salle – pas de récréation mais un temps de pause par groupe –entrée et sortie échelonnées – lavage régulier des mains...

**Méthode :** Afin de préparer cette reprise, je vous ai sollicité afin de déterminer le nombre d'élèves attendus et vous ai demandé de renseigner à partir du 23 mai dernier et jusqu'au 04 juin, un sondage nominatif sur Pronote. Celui-ci m'a indiqué que 36% des parents souhaitaient envoyer leur enfant au collège et 64%, ne le souhaitaient pas. J'ai également interrogé les personnels dont une partie significative, ne pourra assurer les cours en présentiel en raison de leur vulnérabilité au COVID-19.

**Inscription :** Seuls les élèves qui ont été inscrits par leurs parents, pourront être accueillis. Cette inscription est valable pour la période du 08 juin au 03 juillet 2020. Afin de déterminer les élèves inscrits, j'ai considéré comme inscrits, les élèves dont les parents avaient répondu positivement au sondage et donc non inscrits ceux dont les parents avaient répondu négativement. Si des parents ont changé d'avis, ils devront très rapidement le faire savoir en envoyant un courriel à l'adresse suivante : [0830075f@ac-nice.fr](mailto:0830075f@ac-nice.fr) avant le 04 juin 2020.

### **Modalités d'accueil des élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> pour la rentrée :**

**Les élèves se présenteront aux horaires indiqués en portant un masque et en présentant leur carnet de correspondance**

#### **Lundi 08 juin 2020 reprise des élèves de 4<sup>ème</sup> inscrits uniquement.**

**Jusqu'au 03 juillet, les élèves de 4<sup>ème</sup> seront accueillis les lundis et les mardis matins aux horaires suivants :**

**Horaires :** 8h55 – 11h55 pour les 4A (salle D210) - 4B (salle D209) - 4C (salle D207)

**Horaires :** 9h00 – 12h00 pour les 4D (salle D205) - 4E (salle D204)

**Horaires :** 9h05 – 12h05 pour les 4F (salle D203) – 4G (salle D201)

#### **Demi-pension ouverte de 12h-13h.**

Le forfait n'étant pas activé sur la période du 02 juin au 03 juillet 2020, les élèves demi-pensionnaires qui prendront leur repas au collège devront s'acquitter de la somme de 3.50 euros par repas.

**Un emploi du temps de reprise en présentiel leur sera transmis via Pronote le 05 juin.**

**Jeudi 11 juin 2020 reprise des élèves de 3<sup>ème</sup> inscrits uniquement.**

**Jusqu'au 03 juillet, les élèves de 3<sup>ème</sup> seront accueillis les jeudis et les vendredis matins aux horaires suivants.**

**Horaires : 8h55 – 11h55 pour les 3A (salle D210) - 3B (salle D209) - 3C (salle D207)**

**Horaires : 9h00 – 12h00 pour les 3D (salle D205)**

**Horaires : 9h00 – 12h les jeudis et 8h – 11h le vendredi pour les 3E (salle D204)**

**Horaires : 9h05 – 12h05 pour les 3F (salle D203) – 3G (salle D201)**

**Demi-pension ouverte de 12h-13h.**

Le forfait n'étant pas activé sur la période du 02 juin au 03 juillet 2020, les élèves demi-pensionnaires qui prendront leur repas au collège devront s'acquitter de la somme de 3.50 euros par repas.

**Un emploi du temps de reprise en présentiel leur sera transmis via Pronote le 05 juin.**

**Important :** Durant cette période, la direction pourra prendre la décision de suspendre l'accueil d'un élève si les conditions matérielles (gel, masque, produit de désinfection etc.) ou si les moyens humains ne sont pas réunis. **La présentation du carnet de correspondance est obligatoire pour rentrer dans l'établissement.**

**Accueil spécifique des enfants des personnels soignants et prioritaires :**

Les parents des élèves concernés prendront contact directement avec M. Asnard CPE. Les élèves suivront les cours avec leur groupe le matin, ils seront autorisés à déjeuner au collège (panier repas préparé par les parents) et suivront des cours à distance en salle C211 jusque 17h.

**Fiche Parents :** Les parents devront obligatoirement prendre connaissance de la fiche jointe et s'engager à respecter les consignes présentées.

En parcourant ce document, vous avez compris que le collège d'après le confinement ne ressemble plus à celui d'avant. Je formule le vœu que nous puissions surmonter cette crise sanitaire en étant solidaires et bienveillants les uns avec les autres et vous remercie de l'application stricte des mesures prises dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté éducative.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Principal

